

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création du BTS notariat à la rentrée 2008 en Aquitaine

Rectorat

A la rentrée 2008, l'Institut des métiers du Notariat de Bordeaux et le lycée public Fernand Daguin de Mérignac prépareront chacun une vingtaine d'étudiants au BTS Notariat.

Chargée de communication

Ce diplôme national construit conjointement par le Conseil Supérieur du Notariat et par l'Éducation nationale sera proposé à la rentrée 2008 en Aquitaine en partenariat étroit avec le Conseil Régional des Notaires de la Cour d'appel de Bordeaux (départements de Charente, Dordogne et Gironde) et avec la Chambre Interdépartementale des Notaires des Hautes-Pyrénées, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

Contact :
Marion BOILEVIN

L'Éducation nationale et la branche professionnelle notariat ont longuement travaillé de concert sur ce projet. Les deux établissements offriront donc les meilleures conditions de formation aux étudiants dont la scolarité comporte douze semaines de stage exclusivement en office notarial.

Téléphone
05.57.57.38.30

Un partenariat identique sera à terme mis en place en Lot-et-Garonne en lien avec la Chambre Interdépartementale du Gers, Lot et Lot-et-Garonne.

Télécopie
05.57.57.87.78

Seul établissement public à offrir cette formation à la rentrée 2008, le lycée Fernand Daguin aura vocation à recevoir des étudiants venus de toute l'Aquitaine. Afin de les accueillir au mieux, des places en résidence universitaire leur ont d'ores et déjà été réservées par le CROUS.

Courriel

chargcom@ac-
bordeaux.fr

Les principaux métiers (assistant ou secrétaire juridique, négociateur immobilier, formaliste) auxquels ce BTS permettra d'accéder sont décrits sur le site du CSN (Conseil Supérieur du Notariat) à l'adresse suivante :

http://www.notaires.fr/notaires/notaires.nsf/V_TC_PUB/LES-AUTRES-METIERS-DU-NOTARIAT

5, rue Joseph
de Carayon-Latour
BP 935
33060 Bordeaux Cedex

- **Pourquoi créer un BTS notariat en Aquitaine ?**

Confrontée à l'accroissement du nombre des notaires, à la diversification de leurs missions et aux besoins accrus en collaborateurs spécialisés, la profession réclamait de longue date une réforme radicale de la formation des collaborateurs de notaires. C'est chose faite avec la création du BTS notariat, proposé au sein des instituts des métiers du notariat et des lycées à partir de la rentrée 2008, mais aussi avec la licence professionnelle, organisée avec le concours des universités. Cette adaptation des formations aux besoins du notariat d'aujourd'hui et de demain permettra d'assurer le renouvellement de la profession et d'élargir le recrutement des jeunes susceptibles de se tourner vers les métiers offerts par les offices.

Pour une profession en pleine croissance et qui connaît une réelle diversification de ses missions, les quelque 500 premiers clercs formés chaque année par les 17 écoles de notariat ne suffisaient plus à la tâche. Les futurs détenteurs de BTS et licences professionnelles qui sortiront des rangs des nouveaux instituts des métiers du notariat et des universités dès 2010, pour les toutes premières promotions, changeront la donne.

Mais pour bien comprendre l'étendue des besoins et la portée de la mesure, c'est sur la profession elle-même qu'il faut se pencher.

A l'horizon 2010, 1 400 à 1 500 notaires supplémentaires devraient être accueillis dans les offices existants, tandis que 200 nouveaux offices seront créés. Les collaborateurs au sein des offices suivent donc le mouvement : ils seront environ 50 000 en 2010. Les besoins de recrutement sont d'ores et déjà bien identifiés : ils sont massifs, compte tenu notamment d'une pyramide des âges qui implique un fort mouvement de départs à la retraite dans les années à venir dans les rangs des collaborateurs des offices. Or, dans ces offices qui ont connu ces dernières années un contexte économique porteur, notamment du fait de l'accroissement de l'activité immobilière, les difficultés de recrutement sont déjà réelles.

Contacts :

- **Maître Bertrand**, Conseil Régional des Notaires de la Cour d'appel de Bordeaux : 05 56 48 00 75
- **Maître Pepouey**, Chambre Interdépartementale des Notaires des Hautes-Pyrénées, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques: 05 59 80 33 18
- **Mme Delphine Feignat**, directrice de l'école des métiers du notariat de Bordeaux : 05 56 48 69 60
- **M. Michel Ranson**, proviseur du lycée Daguin de Mérignac : 05 56 12 13 20
- **Mme Marion Fribourg**, professeure agrégée d'économie et gestion, et membre du groupe de travail ayant mis au point ce nouveau diplôme : 06 13 17 25 30

Ces personnes sont prêtes à vous rencontrer et à répondre à vos questions si vous le souhaitez.